

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00855

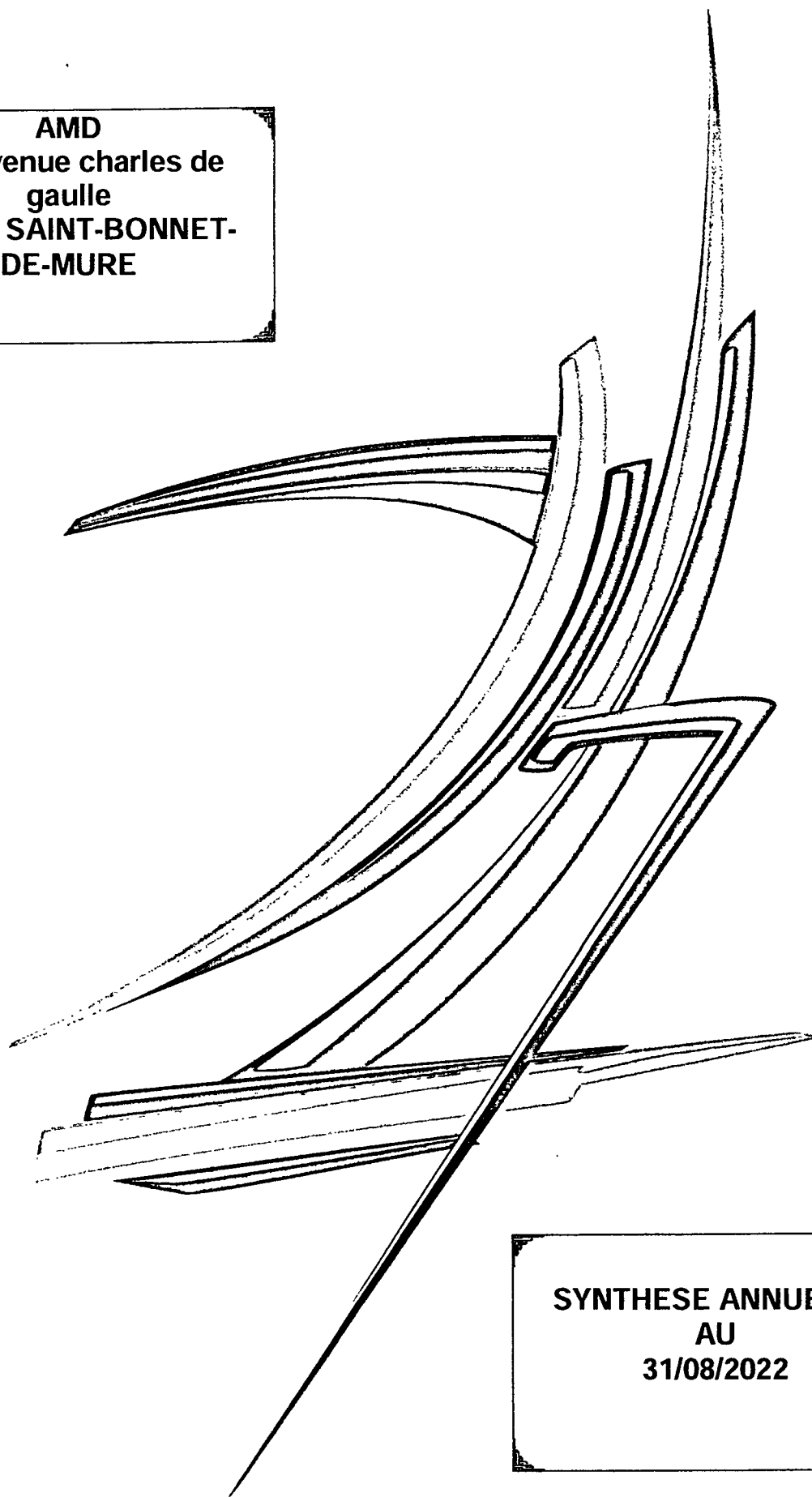
Numéro SIREN : 441 189 099

Nom ou dénomination : A.M.D.

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/016372

AMD
41 avenue charles de
gaulle
69720 SAINT-BONNET-
DE-MURE

l'Ordre de Lyon - Société d'expertise comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon - Société d'expertise comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon - Société



SYNTHESE ANNUELLE
AU
31/08/2022

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	4
Soldes intermédiaires de gestion	7
Bilan détaillé	9
ACTIF	9
<i>Actif immobilisé</i>	<i>9</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>9</i>
PASSIF	10
<i>Capitaux Propres</i>	<i>10</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>10</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>10</i>
Compte de résultat détaillé	11
Liasse 22 IS RS 1	13

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AMD pour l'exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 26 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	73 655,18 Euros
chiffre d'affaires	98 369,66 Euros
résultat net comptable	-12 821,87 Euros

Fait à LYON
Le 15/02/2024

CABINET EDEL EXPERTISE COMPTABLE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	35 826		35 826	35 826	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 740	4 053	687	944	- 257
Autres immobilisations corporelles	51 303	49 960	1 344	1 976	- 632
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	91 869	54 013	37 856	38 746	- 890
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	1 652		1 652	1 856	- 204
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	675		675	1 484	- 809
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 201		5 201	3 790	1 411
. Autres	2 284		2 284	2 545	- 261
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	25 922		25 922	34 245	- 8 323
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	65		65	88	- 23
TOTAL (II)	35 800		35 800	44 008	- 8 208
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	127 668	54 013	73 655	82 754	- 9 099

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	800	800	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	24 704	13 128	11 576
Report à nouveau		-3 546	3 546
Résultat de l'exercice	-12 822	15 122	- 27 944
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	20 682	33 504	- 12 822
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	3 000		3 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	3 000		3 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	18 766	22 068	- 3 302
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 036	852	184
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 601	7 735	1 866
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	5 519	5 006	513
. Organismes sociaux	2 491	1 708	783
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 806	9 398	408
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 754	2 484	270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	49 973	49 250	723
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	73 655	82 754	- 9 099

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	98 370		98 370	82 421	15 949
Chiffres d'affaires Nets	98 370		98 370	82 421	15 949
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			7 250	10 666	- 3 416
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 280	4 343	937
Autres produits			17	70	- 53
Total des produits d'exploitation (I)			110 916	97 500	13 416
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 785	5 730	55
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			204	-423	627
Autres achats et charges externes			29 841	28 921	920
Impôts, taxes et versements assimilés			2 079	2 216	- 137
Salaires et traitements			65 646	43 010	22 636
Charges sociales			15 141	10 156	4 985
Dotations aux amortissements sur immobilisations			890	826	64
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 000		3 000
Autres charges			298	901	- 603
Total des charges d'exploitation (II)			122 884	91 338	31 546
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-11 968	6 162	- 18 130
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			548	333	215
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			548	333	215
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-548	-333	- 215
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-12 516	5 829	- 18 345

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 280	- 9 280	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital		516	- 516	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		9 796	- 9 796	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	306	504	- 198	-39,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	306	504	- 198	-39,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-306	9 293	- 9 599	-103,29
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	110 916	107 297	3 619	3,37
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	123 738	92 175	31 563	34,24
RESULTAT NET	-12 822	15 122	- 27 944	-184,79
Dont Crédit-bail mobilier		3 689	- 3 689	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

En vertu de l'Ordonnance n° 2014-86 du 30 janvier 2014, publiée au Journal Officiel du 1er février 2014, les entreprises ne dépassant pas deux des trois seuils définis par le décret n°2014-136 du 17 février 2014 sont dispensées d'annexe pour les comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2013.

Seuils applicables à votre entreprise :

- Total Bilan 350 000 E
- Chiffre d'affaire net hors taxes 700 000 E
- 10 salariés

Les comptes annuels ci-joints ne nécessitant pas d'information spécifique pour donner une image fidèle, l'annexe aux comptes annuels n'a pas été établie.

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	98 370	82 421	15 949	19,35
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	98 370	82 421	15 949	19,35
- Matières premières et approvisionnements consommés	5 988	5 307	681	12,83
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	92 381	77 114	15 267	19,80
Taux de marge brute sur production	93,91 %	93,56 %		
Marge brute globale (I + II)	92 381	77 114	15 267	19,80
Taux de marge brute globale	93,91 %	93,56 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	29 841	28 921	920	3,18
Valeur ajoutée produite	62 541	48 193	14 348	29,77
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	63,58 %	58,47 %		
+ Subventions d'exploitation	7 250	10 666	- 3 416	-32,03
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 079	2 216	- 137	-6,18
- Salaires et traitements	60 366	39 819	20 547	51,60
- Charges sociales	15 141	10 156	4 985	49,08
Excédent brut d'exploitation	- 7 796	6 668	- 14 464	-216,92
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-7,93 %	8,09 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	890	826	64	7,75
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges	3 000		3 000	N/S
+ Autres produits de gestion courante	17	70	- 53	-75,71
- Autres charges de gestion courante	298	901	- 603	-66,93
+ Transfert de charges d'exploitation		1 152	- 1 152	-100
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-11 968	6 162	- 18 130	-294,22
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-12,17 %	7,48 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	548	333	215	64,56
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-12 516	5 829	- 18 345	-314,72
Résultat courant / chiffre d'affaires	-12,72 %	7,07 %		

		Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/08/2021 (12 mois)	Varlation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 280	- 9 280	-100
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital		516	- 516	-100
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	306	504	- 198	-39,29
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Résultat exceptionnel	-306	9 293	- 9 599	-103,29
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices				
	Résultat net Comptable	-12 822	15 122	- 27 944	-184,79
	Résultat net / chiffre d'affaires	-13,03 %	18,35 %		

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	35 826		35 826	35 826	
20600000 Droit au bail	35 826		35 826	35 826	
Installations tech., matériel & outillage indu	4 740	4 053	687	944	- 257
21500000 Install. tech. mat. outil. indus.	1 500		1 500	1 500	
21570000 Agencem. amenag. mat. outil. indus	3 240		3 240	3 240	
28150000 Install tech. mat. outil. indust.		1 500	-1 500	-1 500	
28157000 DOTATIONS AGENCEMENTS		2 553	-2 553	-2 296	- 257
Autres immobilisations corporelles	51 303	49 960	1 344	1 976	- 632
21810000 Install. gene. agenc. amenag. div.	50 448		50 448	50 448	
21830000 Materiel de bureau et informatique	856		856	856	
28181000 AMORT IMMOBILATIONS		49 104	-49 104	-48 472	- 632
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		856	-855	-855	
TOTAL (I)	91 869	54 013	37 856	38 746	- 890
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	1 652		1 652	1 856	- 204
31000000 STOCKS	1 652		1 652	1 856	- 204
. Fournisseurs débiteurs	675		675	1 484	- 809
40100000 Fournisseurs divers	675		675	1 484	- 809
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 201		5 201	3 790	1 411
44562400 Tva sur immo	99		99	99	
44566400 Tva déductible	4 463		4 463	3 348	1 115
44571400 Tva collectée	8		8	61	- 53
44586000 TVA/FACT. NON PARVENUES	630		630	282	348
. Autres	2 284		2 284	2 545	- 261
46710000 MH	2 124		2 124	2 385	- 261
46720000 DIVERS	160		160	160	
Disponibilités	25 922		25 922	34 245	- 8 323
51120000 Cheques a encaisser	409		409	448	- 39
51121000 REM CB	895		895	511	384
51200000 Banque	3 718		3 718	4 260	- 542
51210000 CIC 26842404	20 457		20 457	28 789	- 8 332
53000000 Caisse	442		442	237	205
Charges constatées d'avance	65		65	88	- 23
48600000 Charges constatees d'avance	65		65	88	- 23
TOTAL (II)	35 800		35 800	44 008	- 8 208
TOTAL ACTIF (0 à V)	127 668	54 013	73 655	82 754	- 9 099

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
10130000 Capital souscrit appelé verse	8 000	8 000	
Réserve légale	800	800	
10611000 Réserve légale proprement dite	800	800	
Autres réserves	24 704	13 128	11 576
10680000 Autres réserves	24 704	13 128	11 576
Report à nouveau		-3 546	3 546
11000000 Report à nouveau		-3 546	3 546
Résultat de l'exercice	-12 822	15 122	- 27 944
TOTAL (I)	20 682	33 504	- 12 822
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	3 000		3 000
15100000 PROVISION POUR RISQUES	3 000		3 000
TOTAL (III)	3 000		3 000
Emprunts et dettes			
. Emprunts	18 766	22 068	- 3 302
16413000 PRET COVID	18 766	20 000	- 1 234
16420000 PRET 268424		2 068	- 2 068
Associés	1 036	852	184
45510000 Principal	1 036	852	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 601	7 735	1 866
40100000 Fournisseurs divers	5 443	6 046	- 603
40810000 Fournisseurs	4 158	1 689	2 469
. Personnel	5 519	5 006	513
42100000 Personnel	3 361	2 798	563
42820000 Dettes provisio. pour congés payés	2 158	2 208	- 50
. Organismes sociaux	2 491	1 708	783
43100000 Sécurité sociale	1 375	772	603
43700000 Autres organismes sociaux	63		63
43720000 AGRR	409	248	161
43780000 ADSAMS	128	128	
43820000 Charges sociales sur congés payés	292	110	182
43870000 Produits à recevoir	224	449	- 225
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 806	9 398	408
44551000 Tva à décaisser	1 687	1 279	408
44580007 TVA COLL. A REGULARISER		8 119	- 8 119
44580700 TVA A REGULARISER	8 119		8 119
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 754	2 484	270
44861000 PROV CFE		29	- 29
44862000 CAP TVS	1 629	1 324	305
44863000 FORMATION CONTINUE	1 118	812	306
44864000 TAXE APPRENTISSAGE	7	319	- 312
TOTAL (IV)	49 973	49 250	723
TOTAL PASSIF (I à V)	73 655	82 754	- 9 099

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	98 370		98 370	82 421	15 949
70600000 Prestations de services	98 370		98 370	82 421	15 949
Chiffre d'affaires Net	98 370		98 370	82 421	15 949

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	7 250	10 666	- 3 416	-32,03
74000000 SUBVENTIONS	7 250	10 666	- 3 416	-32,03
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	5 280	4 343	937	21,57
79100000 Transferts de charges d'expl.		1 152	- 1 152	-100
79140000 Transferts de charges de perso	5 280	3 191	2 089	65,47
Autres produits	17	70	- 53	-75,71
75800000 Produits divers gestion courante	17	70	- 53	-75,71
Total des produits d'exploitation (I)	110 916	97 500	13 416	13,76
Achats de matières premières et autres approvisionnement	5 785	5 730	55	0,96
60100000 Achats stocks mat. prem. (fourn.)	5 785	5 730	55	0,96
Variation de stock (matières premières et autres approv.	204	-423	627	148,23
60310000 VARIATION DE STOCKS DE MATIERE	204	-423	627	148,23
Autres achats et charges externes	29 841	28 921	920	3,18
60611000 ELECTRICITE	1 624	1 703	- 79	-4,64
60612000 EAUX	686	900	- 214	-23,78
60613000 CARBURANT	1 128	850	278	32,71
60630000 Fournit. entretien & petit equip.	561	1 793	- 1 232	-68,71
60640000 Fournitures administratives	136	72	64	88,89
61220100 KIA LEASE		3 689	- 3 689	-100
61310000 CIC OPEN	264	264		0,00
61310100 LOCATION FZ240JG	5 710	1 476	4 234	286,86
61320000 Locations immobilières	6 662	6 662		0,00
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER		503	- 503	-100
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		938	- 938	-100
61600000 Primes d'assurance	459	942	- 483	-51,27
61610000 ASSURANCES S/ PRETS	116	171	- 55	-32,16
61620000 MAAF	1 649	732	917	125,27
62230000 Prestations administratives	2 400	2 000	400	20,00
62260000 Honoraires	2 234	2 067	167	8,08
62262000 HONORAIRES AVOCATS	2 800	850	1 950	229,41
62270000 Frais d'actes et de contentieux	283	99	184	185,86
62570000 MISSIONS RECEPTIONS		107	- 107	-100
62600000 Frais postaux et de télécomm.	177	161	16	9,94
62610000 TELEPHONE	1 184	1 314	- 130	-9,89
62750000 Frais sur effets (comm. d'endos,,)	990	952	38	3,99
62751000 FRAIS REM CB	694	570	124	21,75
62780000 Autres frais & comm. prest. serv.	84	21	63	300,00
62810000 Concours divers (cotisations,...)		85	- 85	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	2 079	2 216	- 137	-6,18
63120000 Taxe d'apprentissage	357	204	153	75,00
63330000 Part. employ. a form. prof. cont.	499	285	214	75,09
63511000 Taxe professionnelle	918	988	- 70	-7,09
63514000 Taxe sur les vehicules societes	305	739	- 434	-58,73
Salaires et traitements	65 646	43 010	22 636	52,63
64100000 REMUNERATION DE GERANCE	7 188	11 500	- 4 312	-37,50
64100001 Avantages en nature gérance	5 280	3 191	2 089	65,47
64110000 Salaires appoint. commis. de base	52 563	30 047	22 516	74,94
64120000 Conges payes	-50	-1 728	1 678	97,11

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
64190000 ASP	665		665	N/S
Charges sociales	15 141	10 156	4 985	49,08
64510000 Cotisations urssaf	7 859	950	6 909	727,26
64520000 Cotisations aux mutuelles	313	238	75	31,51
64530000 Cotisations aux caisses retr.	1 636	135	1 501	N/S
64580000 Cotisations aux autres org. soc.	245	-165	410	248,48
64581000 Contributions au dialogue soci		45	- 45	-100
64610000 URSSAF GERANT	782	4 371	- 3 589	-82,11
64620000 GERANCE CSG DEDUCTIBLE		385	- 385	-100
64630000 GERANCE CSG NON DEDUCTIBLE		165	- 165	-100
64640000 COT FACULTATIVES CEGENORD	3 988	3 878	110	2,84
64750000 Medecine du travail, pharmacie	278	418	- 140	-33,49
64800000 Autres charges de personnel	40	150	- 110	-73,33
64900000 AIDE AUX PAIEMENTS		-413	413	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	890	826	64	7,75
68112000 Dotations sur immos corporelle	890	826	64	7,75
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 000		3 000	N/S
68150000 DOTATION PROVISION POUR RISQUE	3 000		3 000	N/S
Autres charges	298	901	- 603	-66,93
65100000 Redevanc. concess. brev. licenc,...	203		203	N/S
65160000 Droits d'auteur et de reproduct.	96	114	- 18	-15,79
65800000 Charges diverses gestion courante	0	787	- 787	-100
Total des charges d'exploitation (II)	122 884	91 338	31 546	34,54
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 968	6 162	- 18 130	-294,22
Intérêts et charges assimilées	548	333	215	64,56
66110000 Interets des emprunts et dettes	155	99	56	56,57
66160000 INTERÊT BANCAIRES	393	234	159	67,95
Total des charges financières (VI)	548	333	215	64,56
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-548	-333	- 215	64,56
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-12 516	5 829	- 18 345	-314,72
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 280	- 9 280	-100
77200000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE		9 280	- 9 280	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital		516	- 516	-100
77810000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		516	- 516	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		9 796	- 9 796	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	306	504	- 198	-39,29
67120000 Penalites amendes fisc. & penales	306		306	N/S
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		372	- 372	-100
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU		131	- 131	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	306	504	- 198	-39,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-306	9 293	- 9 599	-103,29
Total des Produits (I+III+V+VII)	110 916	107 297	3 619	3,37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	123 738	92 175	31 563	34,24
RESULTAT NET	-12 822	15 122	- 27 944	-184,79
Dont Crédit-bail mobilier		3 689	- 3 689	-100
61220100 KIA LEASE		3 689	- 3 689	-100

Liasse 22 IS RS 1

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>AMD</u>			Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>41 avenue charles de gaulle 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE</u>																		
SIRET <table border="1"><tr><td>4</td><td>4</td><td>1</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>0</td><td>9</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>					4	4	1	1	8	9	0	9	9	0	0	0	1	9
4	4	1	1	8	9	0	9	9	0	0	0	1	9					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>																		
				Exercice N clos le <u>31/08/2022</u>														
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3														
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	35 826	012	35 826													
	Fonds commercial *																	
	Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *	028	56 043	030	2 030													
	Immobilisations financières * (1)	040		042														
Total I (5)		044	91 869	048	37 856													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 652	052	1 652													
	Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066														
	Créances (2)																	
	Clients et comptes rattachés *	068		070														
	Autres * (3)	072	8 161	074	8 161													
	Valeurs mobilières de placement	080		082														
	Disponibilités	084	25 922	086	25 922													
	Charges constatées d'avance *	092	65	094	65													
Total II		096	35 800	098	35 800													
Total général (I + II)		110	127 668	112	73 655													
PASSIF			Exercice N 1 NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	8 000														
	Écarts de réévaluation		124															
	Réserve légale		126	800														
	Réserves réglementées *		130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	24 704													
	Report à nouveau		134															
	Résultat de l'exercice		136	(12 822)														
	Provisions réglementées		140															
Total I			142	20 682														
Provisions pour risques et charges			Total II	154	3 000													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	18 766														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9 601														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 036	172	21 606													
	Produits constatés d'avance		174															
Total III			176	49 973														
Total général (I + II + III)			180	73 655														
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	13 810												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise AMD Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13.10.2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	110 916
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)			243	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259	
Total des charges d'exploitation (II)					264	122 884
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(11 968)
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294	548
Produits exceptionnels (IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))				300
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(12 822)
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	12 822
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des PME innovantes (art. 217 octies)	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44 <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44 <i>octies</i> A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 <i>septies</i>)	981	JEI (44 <i>sexies</i> A)	989		
	ZRD (44 <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44 <i>quindécies</i>)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	991				
	ZFANG 44 <i>quaterdecies</i>	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)	992	Zone de développement prioritaire (44 <i>septies</i>)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i>)	655	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> A)	643		
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> B)	645	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> C)	647		
Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>deux</i> E)	641			
Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> F)	990	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	8 921
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
Déficits antérieurs reportables * 14 425 dont imputés sur le résultat					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	8 921

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2022

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : AMD						Néant ☐		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	35 826	402		404		406	35 826	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 740	442		444		446	4 740	
	Installations générales agencements divers	450	50 448	452		454		456	50 448	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	856	472		474		476	856	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	91 869	492		494		496	91 869	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 796	532	257	534		536	4 053	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	48 472	542	633	544		546	49 104	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	856	562		564		566	856	
TOTAL		570	53 123	572	890	574		576	54 013	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AMD										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622	3 000	624		626	3 000		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682	3 000	684		686	3 000		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst techniques mat et outillage	730		735								
Inst générales, agencements amén div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	14 425								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis									
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter									
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984	14 425								
Déficits de l'exercice		960	8 921								
Total des déficits restant à reporter		970	23 347								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	3 988								
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	3 988								
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	782								
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326									
N° du centre de gestion agréé		388									
Montant de la TVA collectée		374	19 674								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 569								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

OGFIP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: ...AMD...		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/09/2021 et clos le: ..31/08/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	3,00
Dont apprentis		657	1,00
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31082022

SIREN

4 4 1 1 8 9 0 9 9

Dénomination de l'entreprise

AMD

Adresse (voie)

41 avenue charles de gaulle

Code postal

69720

Ville

SAINT-BONNET-DE-MURE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DAYEN Prénom(s) ALAIN
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 800
 Naissance: Date 21/01/1970 N° Département Commune ZAHLE Pays LIBAN
 Adresse : N° 6 Voie RUE DE CRESTIN
 Code Postal 69007 Commune LYON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31082022

SIREN

4 4 1 1 8 9 0 9 9

Dénomination de l'entreprise

AMD

Adresse (voie)

41 avenue charles de gaulle

Code postal

69720

Ville

SAINT-BONNET-DE-MURE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2022			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Taux de 0,2 %			
Exercice ouvert le	01/09/2021	et clos le	31/08/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société				Adresse du siège social	
AMD 41 avenue charles de gaulle 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE					
SIRET 4 4 1 1 8 9 0 9 9 0 0 0 1 9				Mét :	
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Coiffure		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	8 921
2 Plus-values		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater VV					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des flèches fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable				Nom et adresse du conseil	
CABINET EDEL 58 AVENUE DEBOURG 69007 LYON				Tél 0478241980	
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné				Date 20122022 Lieu SAINT-BONNET-DE-MURE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné				Qualité et nom du signataire	
				Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :					

Formulaire obligatoire (art 225 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2022	
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7
ALAIN DAYEN		800	2021	4 460			
6 RUE DE CRESTIN 69007 LYON							
ALAIN DAYEN			2022	8 008			
6 RUE DE CRESTIN 69007 LYON							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		52 563		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVL T imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾				MVL T réalisée au cours de l'exercice			
				MVL T restant à reporter			
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

PLAGE EXPERTO-COMPTABLES Janvier 2022

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

BAGB Experts-comptables Janvier 2022

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA

[illegible]

A.M.D.

SARL au capital de 8 000€
Siège Social :
41, Avenue Charles de Gaulle
69720 SAINT BONNET DE MURE

* * *

RCS LYON 44118909900019

* * *

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 septembre 2022

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

I ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

	N	N-1
Chiffres d'Affaires	98 370	82 421
Charges d'exploitation	122 884	91 338
Charges de personnel	65646	43 010
Résultat d'exploitation	-11 968	6 162
Résultat financier	-548	-333
Résultat exceptionnel	-306	9 293
Résultat net	-12 822	15 122

II PRESENTATION DES COMPTES BILAN

Les comptes annuels et le bilan qui vous sont présentés sont établis conformément aux dispositions légales.

III PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022, s'élevant à la somme nette de - 12 822 € (perte) au(x) compte(s) report a nouveau.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices sociaux.

IV ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE PERSPECTIVES D'AVENIR

V - REINTEGRATION FISCALE DE FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune charge n'a fait l'objet d'une réintégration au résultat imposable.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous indiquons que nous n'avons pris aucune participation dans une autre société durant l'exercice écoulé

OU

S'il y a prise de participation, nommer la société, son capital, la date de prise de participation et le montant de la participation.

VII - PUBLICITE LEGALE

En application du décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, nous sommes tenus de déposer en deux exemplaires, dans le mois qui suit leur approbation par l'Assemblée Générale, les documents suivants :

- ☐ les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexes),
- ☐ le présent rapport,
- ☐ la résolution d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée.

Ce dépôt fera l'objet d'une mention au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Le Gérant



D.A

A.M.D.

SARL au capital de 8 000€
Siège Social :
41 Avenue Charles de Gaulle
69720 SAINT BONNET DE MURE

* * *

RCS LYON 44118909900019

* * *

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

(Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2022)

Messieurs,

Le nouveau Code de Commerce, dans son article L223-19 fait obligation à la Gérance de présenter un rapport spécial sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

L'Assemblée doit se prononcer sur la validité de ces conventions et les approuver ou non. Les conventions non approuvées produisent néanmoins leurs effets. Les intéressés ne peuvent prendre part au vote pour ce qui les concerne.

Le gérant, Monsieur Alain DAYEN a perçu au cours de l'exercice une rémunération s'élevant à 7 188 € dont l'avantage en nature véhicule pour une valeur de 5 280,

Enumérer les autres conventions :

Compte courant d'associés,
Rémunération du compte courant
Cotisation obligatoire et facultative prise en charge,
Etc....

Ces conventions sont soumises à votre approbation.

Le Gérant



214

A.M.D.

SARL au capital de 8 000 €
Siège Social :
41 Avenue Charles de Gaulle
69720 SAINT BONNET DE MURE

* * *

RCS LYON 44118909900019

* * *

EXTRAIT DU PROCESVERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 août 2022.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur l'affectation des résultats, décide sur la proposition de la gérance, d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 août 2022, s'élevant à la somme nette de – 12 822 € (perte), au(x) compte(s) report à nouveau.

Pour Copie Conforme
LE GERANT
Alain DAYEN



A.M.D.

SARL au capital de 8 000 €
Siège Social :
41 Avenue Charles de Gaulle
69720 SAINT BONNET DE MURE

* * *

RCS LYON 44118909900019

* * *

PROCESVERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 septembre 2022

L'an deux mil trois, le 30 septembre 2022, les associés de la Société « A.M.D. » Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €, dont le siège est à 41 Avenue Charles de Gaulle – 69720 SAINT BONNET DE MURE, se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain DAYEN, Gérant

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement 800 Parts, Monsieur le Président constate que plus de la moitié des parts sociales étant présentes ou représentées, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président expose alors aux associés que la présente réunion a pour objet l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ☐ Rapport de gestion sur l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 août 2022;
- ☐ Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce ;
- ☐ Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ;
- ☐ Quitus au Gérant ;

☐ Affectation des résultats ;

☐ Pouvoirs en vue des formalités ;

☐ Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée.

Puis, il rappelle que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été adressés aux associés non gérants, plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée et que, pendant ce même délai de quinze jours francs précédant l'assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

La discussion close, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première Résolution

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées ;
- de la mise à disposition des associés, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 août 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur l'affectation des résultats, décide sur la proposition de la gérance, d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 août 2022, s'élevant à la somme nette de – 12 822 € (perte), au compte report a nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce, approuve les conventions conclues au titre de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet de procéder au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prescrit par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Gérance.

Le GERANT



A.M.D.

SARL au capital de 8 000 €
Siège Social :
41 Avenue Charles de Gaulle
69720 SAINT BONNET DE MURE

* * *

RCS LYON 44118909900019

* * *

**FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022**

NOM Prénom	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature
DAYEN Alain	800	800	
TOTAL :	800	800	

Les membres du bureau soussignés :

- certifient exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 associés sont présents ou représentés, totalisant 800 actions ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 800 voix ;
- constatent que, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 103 de la loi sur les Sociétés commerciales, aucune part n'est privée du droit de vote.

**A Saint Bonnet de Mure
Le 30 septembre 2022**

LE PRESIDENT

